

A rendre avant le
1^{er} FEVRIER accompagné du
règlement dans la boîte aux lettres
APE extérieure :
en face de la cantine.

ATTENTION - UNE FEUILLE PAR ENFANT

Nom : Prénom : Classe :

Semaine 9	
Lundi	1
Mardi	2
Jeudi	4
Vendredi	5
Semaine 10	
Lundi	8
Mardi	9
Jeudi	11
Vendredi	12
Semaine 11	
Lundi	15
Mardi	16
Jeudi	18
Vendredi	19
Semaine 12	
Lundi	22
Mardi	23
Jeudi	25
Vendredi	26
Semaine 13	
Lundi	29
Mardi	30
Jeudi	
Vendredi	

Nb jours réservés : x 3,90€ =
ou 4,90€ adulte

Paiement : total à régler

- Bons de régulation Nombre : x 3,5€ (4,50€ pour les adultes) =
- Avoir :€
- Espèces€
- Chèque (un chèque par famille) : € libellé à l'ordre de "APE Cantine"

RESERVATIONS :

- Au mois, en respectant les dates indiquées
- A la semaine, à donner avant le vendredi 9h pour la semaine suivante

Une réservation validée est une réservation accompagnée du règlement.

Si les dates ne sont pas respectées, vous recevrez une pénalité de 10 € de frais de gestion.

ABSENCES JUSTIFIEES :

- **Message sms pour annulation envoyé à Brigitte avant 9h au 07 81 93 67 42.**
- Les parents ne sont pas autorisés à émettre leur bon de régulation.

Si malgré toutes ces mesures, des impayés de fin de mois persistent, l'APE se réserve le droit de ne plus servir de repas aux enfants concernés jusqu'au règlement complet des dettes.